

**LICENCE PROFESSIONNELLE
MANAGEMENT DES ORGANISATIONS**

**Gestion et Organisation des
manifestations, des spectacles et des
Evénements Sportifs
GOES**

Lieu de formation : UFR STAPS
2, allée du Château - BP 6237
45062 ORLEANS Cedex 2

Responsable de la formation : Alain SCHOENY, enseignant (UFR STAPS)

CARACTERISTIQUES DE LA FORMATION :

L'objectif de cette licence professionnelle est de **transformer en formation diplômante et qualifiante l'ensemble des méthodes et des moyens relatifs à l'organisation de manifestations, de spectacles et d'événements sportifs**. L'enjeu est de répondre à la demande croissante des organismes producteurs et distributeurs de ce type de services sportifs (formation initiale). Il s'agit également de permettre aux professionnels impliqués dans ce secteur de valider, capitaliser et valoriser leurs acquis professionnels (formation continue).

Cette formation est à finalité professionnelle, et s'inscrit en complémentarité des enseignements des 2 premières années de la licence. Délivrance du diplôme d'Etat **Licence Professionnelle Management des Organisations** et du **Titre de Responsable logistique de Manifestations, de Spectacles et d'Evénements sportifs** (diplôme de niveau II).

MODALITES D'ADMISSION :

- en formation initiale :

Les quatre 1^{er} semestres de licence STAPS validés (S1, 2, 3 et 4 - anciennement DEUG) ; DUT logistique, GEA et BTS avec forte implication dans la sphère sportive ; Diplôme Jeunesse et Sport (Brevet d'Etat d'Educateur Sportif 1^{er} et 2^{ème} degré) ; autre diplôme national ou titre homologué par l'Etat niveau III.

- en formation initiale et continue :

Les sportifs de haut niveau inscrits sur les listes ministérielles, les cadres de la fonction territoriale ou publique dans le domaine sportif ;

Les cadres du secteur privé dans le domaine sportif + 3 années d'expériences professionnelles.

Autres diplômes ou titres professionnels :

Les candidats doivent remplir un dossier de demande d'équivalence dans le cadre des procédures de validation des acquis professionnels (VAP) ou des acquis de l'expérience (VAE). Ce dossier sera instruit par la commission des équivalences et soumis pour décision au Président de l'Université. Après la décision du Président de l'Université, examen du dossier justifiant d'une expérience sportive approfondie et entretien de sélection avec le jury. L'admission définitive est prononcée par la commission de sélection de la Licence Professionnelle.

Cette formation peut être suivie dans le cadre de la «formation tout au long de la vie». Les personnes intéressées sont invitées à soumettre un dossier pour examen par un jury compétent dans le cadre des procédures de validation des acquis. La procédure d'admission se déroule en deux étapes. Après examen des dossiers, les candidats retenus sont convoqués pour un entretien (≈ 15 jours après les dates limites de dépôt des dossiers) ayant pour objet d'apprécier leur motivation et l'adéquation de la formation à leur projet professionnel.

CANDIDATURES :

Retrait des dossiers de candidature

- Par téléchargement à partir du site Internet suivants : <http://www.univ-orleans.fr/staps>

Retour des dossiers complets :

A la scolarité « Licence Professionnelle Management des Organisations » de l'UFR STAPS (pour les étudiants), ou au SEFCO (pour formation continue)

→ Dépôt des dossiers : le 6 juin 2008.

Aucun dossier ne sera examiné après cette date.

COMPETENCES ACQUISES :

La formation étant professionnelle permet à l'étudiant d'acquérir une connaissance approfondie des différentes fonctions de la gestion, de l'organisation, de la réalisation de projets d'organisations sportives, d'en comprendre les mécanismes et de maîtriser les principaux outils nécessaires à la logistique sportive.

Cette licence professionnelle forme des cadres compétents dans les domaines de la gestion, de la communication et de la recherche de certification de qualité dans l'activité événementielle. Le partenariat élargi avec les entreprises de conception et de production, quel que soit leur secteur d'activité (culturel, festif, commercial, sportif,...), ainsi qu'avec les différents syndicats des agences conseil en événement et en tourisme d'affaires accroît le potentiel d'embauche.

Enfin, des parcours de formation en fonction de l'origine ou de l'expérience des étudiants seront prescrits par le responsable pédagogique de la Licence.

EMPLOIS VISES :

Secteur Privé :

- Directeur et responsable de site d'organisation sportive ;
- Chef de Projet événementiel ;
- Responsable Logistique de manifestations sportives,...

Secteur Public :

- Directeur du développement sportif (contractuel) ;
- Délégué à l'organisation des rencontres sportives (Attaché territorial option animation ou contractuel) ;
- Directeur et responsable du service des sports (contractuel, conseiller et éducateur territorial des APS) ;
- Responsable du service Evènements (contractuel),...

STAGES :

Les stages sont essentiels dans le projet professionnel de l'étudiant. Tout étudiant doit effectuer un stage dans une organisation (privée ou publique). Ces stages font partie intégrante de la formation et se déroulent dans le cadre d'une convention tripartite entre l'organisation, l'étudiant et l'université. D'une durée de 16 semaines, le stage s'effectuera à l'issue de la formation pédagogique mi-mai. La durée du stage peut être validée par un temps équivalent dans un emploi salarié à la condition expresse que le niveau de la fonction occupée ainsi que son domaine soient en adéquation avec la spécialité de la Licence.

Le stage est placé sous la conduite d'un maître de stage dans l'organisme d'accueil et encadré par un enseignant.

Le stage se conclut par la soutenance d'un mémoire de fin d'étude, immédiatement à l'issue du stage, devant un jury composé du responsable du stagiaire dans l'organisme d'accueil, de l'enseignant ayant pris en charge le suivi de l'étudiant et d'un enseignant candidat de la Licence.

PASSERELLES :

Conformément à l'arrêté du 17/11/1999 relatif aux Licences Professionnelles, l'étudiant diplômé ne peut pas postuler pour des Masters. Toutefois, les titulaires de la Licence Professionnelle « Management des Organisations » pourront, à l'issue d'une période de 3 ans minimum dans le milieu professionnel, déposer un dossier de candidature aux Masters issus de l'offre de formation de l'Université d'Orléans.

Programme de la Licence Professionnelle

Management des Organisations				
Gestion et Organisation des manifestations, spectacles et événements sportifs		CM	TD	ECTS
UE 1 : Organisation d'événements sportifs (coeff. 1) 73h				7
	Chef de projet et Directeur de site d'organisation sportive (3 à 4 Conférences)	8		
EC1 /	Organisation et gestion de projets sportifs (Coeff. 2)	10	10	2
EC2 /	Management et conduite de projets d'organisation sportive (Coeff. 2)	10	8	2
EC3 /	Le cahier des charges des événements sportifs (Coeff. 2)	8	12	2
EC4 /	Ethique professionnelle et pratique sportive (Coeff. 1)	3	4	1
		(39)	(34)	
UE 2 : Gestion logistique et géographie des flux appliquée à l'événement sportif (coeff. 3) 114h				11
EC1 /	Gestion du site et des flux (Coeff. 3)	18	14	3
EC2 /	Ergonomie et protection des différents acteurs (Coeff. 2)	8	8	2
EC3 /	Le management de la qualité appliquée à la logistique de l'organisation et aux services (Coeff. 3)	16	18	3
EC4 /	Informatique de gestion, exploitation de bases de données et tableaux de bords (Coeff. 3)	4	28	3
		(46)	(68)	
UE 3 : Approche économique et juridique appliquées à l'événement sportif (Coeff. 2) 82h				8
EC1 /	L'économie des marchés du sport et de l'événement (Coeff. 2)	10	10	2
EC2 /	Connaissance de l'organisation et de la gestion de l'entreprise (Coeff. 1)	8		1
EC3 /	Analyse, budgétisation et contrôle des coûts logistiques (Coeff. 3)	12	12	2
EC4 /	Organisation juridique des manifestations sportives (Coeff. 2)	8	10	2
EC5 /	Droit social, du travail et du sport (Coeff. 1)	6	6	1
		(44)	(38)	
UE 4 : Gestion des aléas appliquée aux événements sportifs (Coeff. 1) 46h				6
EC1 /	Climat, saisonnalité et effets de mode (Coeff. 2)	4	8	1
EC2 /	Gestion des risques et des imprévus du projet logistique (Coeff. 3)	12	12	3
EC3 /	Assurances des manifestations sportives (Coeff. 1)	6	4	2
		(22)	(24)	
UE 5 : Formation approfondie appliquée à l'événement sportif (Coeff. 2) 92h				9
EC1 /	Stratégie marketing appliquée à l'événement sportif (Coeff. 1)	8	10	2
EC2 /	Communications managériales et de type publicitaire appliquées aux organisations sportives (Coeff. 1)	8	10	2
EC3 /	Les manifestations sportives et les collectivités territoriales (Coeff. 2)	10	12	2
EC4 /	Analyse d'une pratique sportive au service des organisations (Coeff. 2)	2	12	2
EC5 /	Anglais management (Coeff. 1)		20	1
		(28)	(64)	
UE 6 : Projet tutoré (Coeff. 2)				9
Mise en relation des unités d'enseignement 1,2,3,4 et 5 – Rédaction d'un rapport d'activité et soutenance.			110	
UE 7 : Stage [16 semaines] (Coeff. 3)				10
La mise en stage s'effectue à partir du mois de mai. Rédaction d'un mémoire et soutenance.				
Totaux :		179	338	60

* Les grandes Unités d'Enseignement (UE)

INFORMATIONS PRATIQUES

Site Internet du CROUS de l'Université d'Orléans : <http://www.crous-orleans-tours.fr/>

Bourses d'études supérieures :

- *Site Internet :* <http://www.univ-orleans.fr/ACCUEIL/DEVE/scolarite/aides-sociales>
- *téléphone :* 02 38 41 72 24

Logement :

- *Site Internet :* <http://www.crous-orleans-tours.fr/>
- *téléphone :* 02 38 41 72 24 ou 72 63

Accueil des étudiants étrangers :

- *Site Internet :* <http://www.univ-orleans.fr/accueil/deve/scolarite/etudiants-etrangers/>
- *téléphone :* 02 38 41 71 83

Plans d'accès et plan du campus universitaire :

- *sur le site Internet :* <http://www.univ-orleans.fr/presentation/>

UFR STAPS

2, allée du Château - BP 62 37
45062 ORLEANS CEDEX 2
Philippe IMBERT
tél. : 02 38 49 49 32
fax : 02 38 41 72 60
E-mail : scol.staps@univ-orleans.fr
Site Internet : <http://www.univ-orleans.fr/staps>

S.E.F.C.O.

Service de Formation Continue
8, rue de Léonard de Vinci
BP 6749
45067 ORLEANS CEDEX 2
tél. : 02 38 49 43 37
fax : 02 38 41 70 92
E-mail : sefco@univ-orleans.fr
Site Internet : <http://www.univ-orleans.fr/sefco>